

- 9) Le Bureau des traductions du Secrétariat d'État continue d'offrir aux services du Commissariat général de la langue française un accès à la banque de terminologie du Canada.

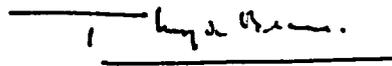
Il appartiendra aux organismes concernés dans le cadre de la Commission mixte franco-canadienne de fixer les modalités pratiques du travail à effectuer en commun.

Fait à Ottawa, le 27 novembre 1986

Le Président de la
délégation canadienne


Graham Mitchell

Le Président de la
délégation française


Thierry de Beaucé